



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juin 2014  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session

Point 115 e) de l'ordre du jour

### Élections aux sièges devenus vacants

dans les organes subsidiaires et autres élections

## Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

### Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution [56/209](#), l'Assemblée générale a décidé que le Centre des Nations Unies pour les établissements humains deviendrait le secrétariat du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Dans la même résolution, elle a également décidé que le secrétariat d'ONU-Habitat serait dirigé par un directeur exécutif ayant rang de secrétaire général adjoint, élu par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans, sur proposition du Secrétaire général et après consultation des États Membres.
2. Par sa décision [64/428](#), l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général, a élu Joan Clos (Espagne) au poste de Directeur exécutif d'ONU-Habitat pour un mandat de quatre ans prenant effet le 18 octobre 2010 et venant à expiration le 17 octobre 2014.
3. En application de la résolution [56/206](#), le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale de réélire M. Clos au poste de Directeur exécutif d'ONU-Habitat pour un mandat prenant effet le 18 octobre 2014 et venant à expiration le 31 décembre 2017.
4. Le Secrétaire général compte que l'Assemblée réélira le candidat désigné.

